DISPOSITIF SESAME (SESAME VERS L'EMPLOI DANS LE SPORT ET L'ANIMATION POUR LES METIERS DE L'ENCADREMENT)

Initié à la base pour permettre à des jeunes de travailler dans le monde du sport et de l'animation, il est renforcé dans le cadre du plan "1 jeune 1 solution" en doublant le nombre de bénéficiaires d'ici 2022.
Il s'adresse aux jeunes :

de 16-25 ans, 30 ans en cas de handicap
en difficulté d'insertion
résidant dans un quartier Politique de la Ville ou d'une zone rurale
ayant une 1ère expérience dans le sport ou l'animation

Il permet de :
suivre une formation professionnelle dans le but de décrocher une qualification, un diplôme de type CQP, CPJEPS, BPJEPS et DEJEPS et de bénéficier d'un soutien pour les frais pédagogique jusqu'à 2 000 € par jeune et par an.

https://www.1jeune1solution.gouv.fr/articles/grace-au-dispositif-sesame-accedez-aux-metiers-du-sport-de-l-animation

Ministère du sport:
95 avenue de France
75013 - Paris
https://www.sports.gouv.fr/